

La Ville de Charleville-Mézières vient de procéder à la mise à niveau de l'état des effectifs du personnel municipal avec pour conséquence la suppression de 50 postes. Afin d'éviter toute ambiguïté, il paraît nécessaire de préciser certains points.

De quoi s'agit-il ? Simplement de procéder à la mise jour globale des effectifs municipaux datant de 2005 à la réalité des effectifs travaillant en 2010 dans les divers services municipaux: il est ainsi proposé de supprimer 50 postes non pourvus sur 109 postes actuellement vacants et de laisser 59 postes ouverts

Pourquoi ? Parce que la baisse démographique, les évolutions technologiques, la mutualisation des services municipaux avec ceux de l'agglomération ont mécaniquement entraîné une baisse du nombre des agents employés à la Ville depuis quelques années, alors même que le niveau de service public aux Carolos est resté globalement le même.

Par ailleurs, comme dans toute collectivité, nous avons l'obligation de préparer l'avenir: c'est pourquoi nous réfléchissons sur l'évolution des métiers et de l'organisation du travail. Les 59 postes restant ouverts permettront ainsi aux services municipaux de s'adapter à leurs missions dans les années à venir.

Quelles conséquences ?

De ce travail très technique et lié au fonctionnement interne des services municipaux, nous tirons plusieurs conséquences:

- **aucun emploi actuellement pourvu n'est menacé.**
- cette revue interne des effectifs a mis en évidence que certains postes sont actuellement pourvus par des personnels contractuels, alors qu'ils sont pérennes et qu'ils doivent en conséquence être pourvus par des agents titulaires, conformément au statut de la fonction publique territoriale. Certains agents seront ainsi stagiaires.
- D'autres agents titulaires effectuant régulièrement des heures complémentaires verront leur taux d'emploi progresser

Nul ne peut reprocher aux élus carolos d'adapter les moyens aux besoins réels de nos concitoyens, d'anticiper les évolutions futures et de lutter en même temps contre la précarité de l'emploi public.